



Commune de Montanaire
BUREAU DU CONSEIL

Thierrens, le 8 mars 2023

Le Conseil communal se réunit en séance le

LUNDI 27 MARS 2023 A 19H30

A la salle du Conseil communal à Thierrens

Dans le bâtiment de l'administration communale

Ordre du jour

1. Appel
2. Démission, assermentation et nomination
3. Approbation du PV de la séance du 15.12.2022 à Neyruz-sur-Moudon
4. Communications du Bureau
5. Préavis N° 01/2023 – Révision du plan d'affectation communal (PACom) et de son règlement. Demande de crédit complémentaire dans le cadre du préavis n° 15/2017
6. Préavis N° 02/2023 – Thierrens – grande salle. Adoption du projet de réfection de l'isolation thermique du bâtiment, aménagement d'un accès pour handicapés, changement du système de chauffage, pose de panneaux photovoltaïques, mise en conformité des normes de sécurité.
7. Préavis N° 03/2023 – Changement du système de chauffage au collège de Thierrens, rue du Collège 13, comprenant une chaudière à plaquettes de bois et le raccordement du chauffage à distance (CAD) du bâtiment abritant le centre médical.
8. Postulat N° 04/2022 « Pour des logements protégés sur la commune de Montanaire » - Rapport de la commission sur la prise en considération
9. Rapports des délégués aux diverses Associations
10. Communications de la Municipalité
11. Divers

Pour le Conseil communal

La Présidente

Chloé Crisinel Bettex



La Secrétaire

Marjorie Franzini

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public.